

Feuille de route 2021 votée à l'AG de Sarlat (17/10/21)

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité rassemble les collectifs et comités qui luttent sur le terrain pour l'accès aux soins de toutes et tous dans la proximité : accessibilité géographique, accessibilité financière.

Cela passe par la défense et le développement de véritables hôpitaux de proximité avec médecine, maternité, chirurgie, urgences, SMUR 24h/24 et 7 jours /7, imagerie et laboratoire, psychiatrie

Cela inclut l'exigence de soins de premier recours accessibles facilement et donc des professionnels de santé en nombre suffisant avec une juste répartition sur l'ensemble du territoire.

Les restes à charge pour les patients sont insupportables, comme le désengagement de la Sécurité Sociale sur les complémentaires, et la Coordination Nationale lutte pour le 100 % sécu.

Cette exigence d'un financement exclusivement solidaire est totalement lié au refus de la marchandisation de la santé, la défense du service public hospitalier, la promotion d'un véritable service public de santé de premier recours, l'action pour la création d'un pôle public du médicament et le développement d'une véritable démocratie en santé.

Les propositions de la CN sont développées dans « Pour un service public sanitaire, égalitaire et solidaire de proximité »

La richesse de la CN, ce sont ses comités, implantés dans les territoires, réunissant, avec la population, des personnels de santé, des élus.

De son rôle de coordination se déclinent différentes tâches :

- donner une visibilité nationale aux luttes locales pour en donner la cohérence
- aider les comités dans leurs actions (formation, aide à la communication, présence des membres du CA dans les actions, échanges d'expérience entre les comités ...)
- communiquer et impulser des actions, en fonction de l'analyse par le CA de l'actualité à partir des orientations prises en AG.
- développer les liens avec des organisations nationales pour contribuer à la promotion de notre projet dans le débat d'idées et dans les actions avec la préoccupation constante de la déclinaison territoriale.

De la situation en cette fin 2021, après plus de 18 mois de pandémie, avec un service public hospitalier en état de délabrement et la généralisation des déserts sanitaires, au début d'une période qui va être fortement marquée par les échéances électorales, découlent des orientations prioritaires dans l'action de la CN pour les mois à venir :

- mettre la santé et la Sécurité Sociale au cœur du débat politique en développant l'exigence d'une démocratie en santé et l'urgence à former des professionnels de santé en nombre.
- continuer la campagne Sécurité Sociale, en lien avec Convergence des Services Publics, pour le 100 % sécu et pour que l'hôpital public ait les moyens de répondre aux besoins, avec le temps fort du débat parlementaire du PLFSS 2022 et avec des actions concrètes contre les restes à charge, comme la pétition contre le forfait patient urgence.
- lutter contre toutes les restructurations (en fait des fermetures) des hôpitaux, en cours par application du plan Ma Santé 2022, facilité par le plan d'investissement du Ségur.
- apporter son soutien aux luttes des personnels : « si les personnels sont bien traités, les patients sont bien soignés »

Sur la base de ces principes généraux et de ces priorités pour les mois à venir, l'AG des comités de la Coordination donne comme feuille de route au CA jusqu'à la prochaine AG de :

1° Aider à la création et au développement des comités en :

- facilitant l'échange d'expériences entre les comités
- facilitant la rencontre entre les comités d'une même région
- donnant des aides à la communication
- aidant à la formation des militants
- affichant le soutien de la coordination aux actions des comités
- informant sur les possibilités de candidater dans les instances du fait de l'agrément de la commission

2° Poursuivre la réflexion des comités et du CA pour préciser les propositions de la Coordination en lien avec l'actualité et réactualiser notre plateforme

3° Communiquer nationalement sur les priorités de la Coordination et sur la multiplicité des luttes dans les territoires en

- faisant des communiqués réguliers en fonction de l'actualité
- diffusant le bulletin
- en développant son site et l'audience de sa page Facebook

4° Poursuivre et renforcer les liens de la Coordination avec d'autres organisations : les organisations syndicales de personnels soignants, les collectifs, Convergence des Services publics, les liste non limitative à élargir, afin de développer le débat public sur la santé et la protection sociale en favorisant la promotion de nos idées, la convergence des actions et en donnant à nos comités des partenaires locaux et en travaillant avec Convergence à la préparation d'une grande initiative nationale à Lure en mai 2023

Dans l'immédiat, le CA doit travailler à la préparation des initiatives contre la levée des brevets autour du 30 novembre et du 4 décembre lancé par le comité de Mayenne

5° Assurer l'autonomie financière de la Coordination et poursuivre la réflexion sur un emploi salarié